



UNE RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE ?

UNE PETITE FAIM ?
DÉCOUVREZ NOS SPÉCIALITÉS

Ne jetez pas vos déchets, y compris vos mégots de cigarettes.
Ne laissez pas divaguer vos chiens et tenez les en laisse



BESOIN DE TROUVER UN
HÉBERGEMENT ?

Évitez de sortir des chemins pour ne pas déranger la faune ou certains milieux sensibles au piétinement, comme les zones humides par exemple.

Contactez - nous !

Faucigny Glières Tourisme
23 rue Pertulset
74130 Bonneville
+33(0)4 50 97 38 37

Info@tourisme-faucigny-glieres.fr
www.tourisme-faucigny-glieres.fr



© OFFG



Iles de la Barque

Niveau
Facile



LIEUX
DE DÉPART ET D'ARRIVER

DISTANCE

Parking du Foirail ou quai du parquet
à Bonneville

8 km

TEMPS DE MARCHÉ

TEMPS À VÉLO

2h00

1h00

ACCÈS

A Bonneville, en rive droite, vous pouvez vous garer soit au parking des quais ou au parking du Foirail



NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers **18**
Samu **15**
Urgences **112**



Ne pas jeter sur la voie publique

ILES DE LA BARQUE

Une petite excursion à proximité de Bonneville ? Entre bois et bords de l'Arve, cette promenade facile et agréable est à la portée de tous, petits et grands

Si vous partez du quai du parquet, vous pouvez emprunter la nouvelle piste cyclable depuis le pont de l'Europe jusqu'au nouveau pont aval enjambant l'Arve (à quelques mètres du parking du foirail).

Ensuite, vous longerez l'Arve sur un sentier assez large d'où vous découvrirez des jardins

partagés. Faites le tour des étangs par l'un des chemins signalés sur la carte ci-dessous. Revenez ensuite jusqu'à la «nouvelle» passerelle réservée aux piétons et aux cyclistes, que vous aviez laissée sur votre gauche à l'aller. En franchissant cet ouvrage vous pourrez admirer le Môle (1863m) et la Pointe d'Andey (1877m). Suivez ensuite le balisage (photo) qui vous fera longer les îles de la barque, traverser des champs à Toisinges avant de vous ramener vers le quartier du Bois-Jolivet et son nouveau pont, dont les cheminements vélo et piéton sont sécurisés.



RENCONTRE AVEC LA FAUNE ET LA FLORE

La partie boisée de cette randonnée est reconnue comme Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique de type 1 (ZNIEFF). L'arrivée sur les étangs des Iles de la barque marquent l'entrée sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Arve. Ces étangs abritent des espèces sensibles, en particulier pendant les périodes de nidification. Vous pouvez néanmoins vous promener et les observer en toute quiétude depuis les espaces dégagés.

Vous pouvez peut-être observer des castors. Dans les roselières se reproduisent également les très discrets Blongios Nains. Cette espèce, menacée à l'échelle mondiale, niche dans certaines ballastières de la vallée, pouvant abriter jusqu'à 10 couples (soit la quasi-totalité des couples du département).

- Le Castor (photo)
- Le Souchet brun (photo)

